

La République du Centre, 11 septembre 2012

SEMOY ■ L'équipement sportif de la Vallinière a été inauguré, samedi, par de nombreux élus

2.475 m² d'équipement sportif

Samedi matin, Pierre Ody, le maire de Semoy, entouré des membres de son équipe municipale, a inauguré officiellement l'équipement sportif de la Vallinière devant de nombreux Sémoyens.

Étaient également présents à cette cérémonie, la députée Valérie Corré, la conseillère régionale Corinne Levelleux-Tixier, le sénateur Jean-Pierre Sueuz, le conseiller général David Thiéberge et des maires des communes voisines.

Dans son allocution, le premier magistrat sémoyen a rendu hommage aux architectes Guillaume Bourgeois et Nicolas Basseau, de SCP Architecture A&M, maîtres d'œuvre.

L'équipement sportif dispose d'une superficie totale de 2.475 m², dont une grande salle de 1.293 m² (avec sanitaires, vestiaires et dégagements) et deux



INAUGURATION. De gauche à droite : David Ribero, Valérie Corré, Pierre Ody, Jean-Pierre Sueuz et Corinne Levelleux-Tixier, lors de l'inauguration de l'équipement sportif de la Vallinière.

UN CHIFFRE

3.435.179

Soit, en euros, le coût des travaux de l'équipement sportif. Le projet a bénéficié de subventions du conseil général (352.001 €), du conseil régional (229.000 €), de l'Ademe (31.175 €), et de la Fédération française de Tennis (32.000 €). Budget communal : 2.786.993 €.

role pour sauver cet investissement qui est l'effort financier le plus important depuis 1999, de la commune. Avant le poi de l'amitié, le maire a remis la médaille de la ville à trois personnes très impliquées dans la vie associative de la commune : Michel Nozal au Tennis, Denis Hérisais au Basket et Colette Terrier au Comité des Rios et au Guigrois théâtre. ■

salles d'activités de 100 m² chacune.

L'accent a été porté sur la lumière naturelle : un écran de métal déployé maintient une lumière constante dans la salle.

L'acoustique a également été soignée grâce notamment au plafond perforé. Pour terminer, les architectes ont privilégié l'économie d'énergie. La grande salle est en très haute performance énergétique (THPE) et les deux salles en Basse consommation (BBC). Le chauffage fonctionne en géothermie. Une curve de 30 m² permet de recueillir les eaux de pluie.

Après l'allocution du maire, chacun des quatre invités (le sénateur, la députée et les conseillers régional et général) ont pris la pa-